



DEL-2025-0029

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 14**

OBJET :

**Approbation de la
continuité du Projet
éducatif territorial
(PEDT)**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 22 mai
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU
B., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme
PASQUEREAU C., Mme HERBRETEAU M-A., Mme BARON
A., M DUGUE V., M BAUDRY M., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M, Mme CLÉRO V, M GAULTIER J-
L, M CARETTE C,

SECRETAIRE : M BOUCHEREAU F.

Vu l'article L.551-1 du Code de l'éducation

Le projet éducatif territorial (PEDT) est un processus piloté par la commune dont l'objectif est d'organiser une continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, qu'ils soient scolaires, périscolaires ou encore extrascolaires, le tout dans le but de favoriser son épanouissement et son développement personnel.

En véritable dispositif partenarial, il associe la commune de La Regrippière avec les associations concernées, les partenaires institutionnels, les parents mais également les enseignants sur les étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation.

Entamé en 2014 et plusieurs fois renouvelé, il convient d'effectuer un compte rendu d'évaluation en vue d'en approuver la réécriture pour la période 2025-2028. Après concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, il a été décidé que la thématique globale retenue pour la période 2025-2028 serait le développement du lien intergénérationnel.

Dans cette perspective, et après présentation du projet de renouvellement de PEDT à l'ensemble du Conseil municipal pour la période 2025-2028

Le Conseil municipal, à l'unanimité ;

APPROUVE la révision du Projet éducatif territorial pour la période 2025-2028

AUTORISE le Maire à signer tout document y afférant.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 30 MAI 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le :

30 MAI 2025



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Evin', is written over a small circular blue stamp. The stamp contains the text 'Maire de la Regrippière' and 'Loire-Atlantique' around a central emblem.

Le Maire,
Pascal EVIN



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Evin', is written over a large circular blue stamp. The stamp contains the text 'Maire de la Regrippière' and '(Loire-Atlantique)' around a central emblem.